

RCS : CRETEIL  
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00492  
Numéro SIREN : 537 742 454  
Nom ou dénomination : 2M PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2021 sous le numéro de dépôt 14980



SAS 2M PARTNERS  
27 RUE GABRIEL PERI  
94220 CHARENTON LE PONT

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

DEPOSE EN ORIGINAL AU  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL  
LE 11 JUIN 2021  
SOUS LE N° 15980

## COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

# Sommaire

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	<i>3</i>
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	<i>4</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>5</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>7</i>
<i>Amortissements</i>	<i>8</i>
<i>Provisions</i>	<i>9</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>10</i>
<i>Fonds commercial</i>	<i>11</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>12</i>
<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>13</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>14</i>
<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	<i>15</i>
<i>Annexe CICE</i>	<i>16</i>
<i>Tableau des résultats sur 5 ans</i>	<i>17</i>

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2MPARTNERS</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>27 RUE GABRIEL PERI</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>5 3 7 7 4 2 4 5 4 0 0 0 4 5</b>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, <b>30092019</b>	N-1 <b>30092018</b>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 720	AC	5 720		
		Fonds commercial (1)	AH	620 681	AI		620 681	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	64 026	AU	16 771	47 256	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU		CV		
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
			Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	10 958	BI		10 958		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	<b>701 385</b>	BK	<b>22 491</b>	<b>678 894</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	196 344	BY	34 546	161 798	
		Autres créances (3)	BZ	13 603	CA		13 603	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	939	CG		939		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	5 925	CI		5 925		
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	<b>216 811</b>	CK	<b>34 546</b>	<b>182 265</b>		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	<b>918 196</b>	IA	<b>57 036</b>	<b>861 159</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	16 008		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2MPARTNERS</b>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....20 000..... )	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	342 100	288 600
	Report à nouveau	DH	382	377
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>77 215</b>	<b>53 505</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>441 697</b>	<b>364 482</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	62 517	103 154
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	159 776	149 776
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	90 048	75 585
	Dettes fiscales et sociales	DY	55 412	51 696
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	17 036	2 907	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	34 673	60 886
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>419 462</b>	<b>444 003</b>
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>861 159</b>	<b>808 485</b>
<b>RENVois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	253 220	272 971	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	435	45 014	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : SAS 2MPARTNERS					Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	661 885	706 077	
		FJ	FK	FL	661 885	706 077	
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	16 829	12 987	
	Autres produits (1) (11)			FQ	38	307	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	<b>678 752</b>	<b>719 372</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	371 979	235 048	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	8 691	10 814	
	Salaires et traitements *			FY	133 251	292 912	
	Charges sociales (10)			FZ	31 053	92 686	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	11 590	7 002
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	21 527	10 102
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	15	40	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	<b>578 107</b>	<b>648 603</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				GG	<b>100 645</b>	<b>70 768</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 293	3 840	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	<b>2 293</b>	<b>3 840</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	<b>(2 293)</b>	<b>(3 840)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	<b>98 352</b>	<b>66 929</b>	

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2MPARTNERS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8 136
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>8 136</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 798
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 551
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>8 551</b>
<b>4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(414)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	20 723	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	HL	<b>686 888</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	HM	<b>609 674</b>	
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>77 215</b>
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	16 829
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF	8 551	8 136	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **861 159** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **686 888** euros et un total **charges** de **609 674** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **77 215** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	626 401					626 401
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>626 401</b>					<b>626 401</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	1 969		27 400		5 200	24 169
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	20 560		22 648		3 351	39 858
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>22 529</b>		<b>50 048</b>		<b>8 551</b>	<b>64 026</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	6 300		10 958		6 300	10 958
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>6 300</b>		<b>10 958</b>		<b>6 300</b>	<b>10 958</b>
<b>TOTAL</b>	<b>655 230</b>		<b>61 006</b>		<b>14 851</b>	<b>701 385</b>

## ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	5 720			5 720
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 720</b>			<b>5 720</b>
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	132	1 646		1 778
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	5 048	9 944		14 992
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 181</b>	<b>11 590</b>		<b>16 771</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>10 901</b>	<b>11 590</b>		<b>22 491</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## ANNEXE - Elément 4

## Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	13 018	21 527		34 546
Autres					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>13 018</b>	<b>21 527</b>		<b>34 546</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>13 018</b>	<b>21 527</b>		<b>34 546</b>

Dont dotations et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

21 527

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 958		10 958
	Clients douteux ou litigieux	16 008		16 008
	Autres créances clients	180 336	180 336	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	44	44	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 698	1 698	
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 611	9 611	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 250	2 250	
Charges constatées d'avances	5 925	5 925		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>226 829</b>	<b>199 864</b>	<b>26 966</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	435	435		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	62 083	31 616	30 466	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	90 048	90 048		
	Personnel et comptes rattachés	6 162	6 162		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 293	7 293		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	38 249	38 249		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 708	3 708		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	159 776	24 000	135 776	
Autres dettes	17 036	17 036			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	34 673	34 673			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>419 462</b>	<b>253 220</b>	<b>166 242</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		50 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		46 074			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.05

## Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/09/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	620 681	
<b>TOTAL</b>	<b>620 681</b>	

--

ANNEXE - Elément 6.11

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2019

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>43 243</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>476</b>
<i>Int.auprès des établ de crédit</i>	41	
<i>Agios à payer</i>	435	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>15 084</b>
<i>Fournisseurs</i>	15 084	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>11 533</b>
<i>Dettes prov. congés à payer</i>	5 662	
<i>Autres charges à payer</i>	500	
<i>Chges sociales congés à payer</i>	1 912	
<i>Autres charges à payer</i>	185	
<i>Charges à payer</i>	3 274	
<b>Autres dettes</b>		<b>16 150</b>
<i>R.R.R.à accorder, av.à établir</i>	13 208	
<i>Charges à payer</i>	2 942	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			5 925
Divers		5 925	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			5 925

--

ANNEXE - Elément 6.12

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>34 673</b>
Prestations clients		34 673	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>34 673</b>

--

## Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	30/09/2019	30/09/2018	%	%	30/09/2019	30/09/2018	%	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur COFIREC	2 500	2 500	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur COFIREC								
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
<b>Sous-total</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				

--

ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **12 549** euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros		30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017	30/09/2018	30/09/2019
<b>CAPITAL en Fin d'exercice</b>	Capital social	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
	Nombre d'actions ordinaires	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
<b>OPERATIONS et RESULTAT</b>	Chiffre d'affaires ( hors taxes )	571 180	672 588	732 271	706 077	661 885
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	90 602	83 240	98 390	80 479	131 055
	Impôts sur les bénéfices	22 382	18 258	25 452	9 871	20 723
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	65 138	57 143	75 812	53 505	77 215
	Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	34	32	36	35	55
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	33	29	38	27	39
	Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>	Effectif moyen salarié	7	7	9	7	4
	Montant de la masse salariale	220 816	249 286	327 697	292 912	133 251
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	86 876	77 921	112 903	92 686	31 053

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

---

## **2M PARTNERS**

*Société par Actions Simplifiée au Capital de 20.000 €*

27, 29 & 31, rue Gabriel Péri  
94220 Charenton-le-Pont

---

## **Rapport du commissaire aux comptes**

Exercice clos le 30 septembre 2019

---

## **2M PARTNERS**

*Société par Actions Simplifiée au Capital de 20.000 €*

27, 29 & 31, rue Gabriel Péri  
94220 Charenton-le-Pont

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2019



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE & DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris  
et de l'Ordre des Experts Comptables région Paris Ile-de-France  
11 rue La Fayette - 75009 PARIS • Tél 01 53 64 68 50 • www.cofirec.fr

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associée unique de la société 2M PARTNERS,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2M PARTNERS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués pour la reconnaissance du chiffre d'affaires.

### **Vérification spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

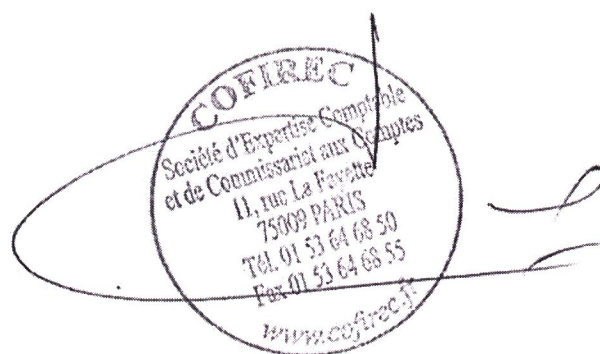
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, 26 février 2020

Le Commissaire aux Comptes

**COFIREC**



**Yann CHAKER**

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2MPARTNERS</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>27 RUE GABRIEL PERI</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>5 3 7 7 4 2 4 5 4 0 0 0 4 5</b>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, <b>30092019</b>						
		N-1 <b>30092018</b>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	5 720	5 720		
		Fonds commercial (1)	AI	AI	620 681	620 681		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AL	64 026	16 771	47 256	17 348
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI	10 958		10 958	6 300		
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>701 385</b>	<b>22 491</b>	<b>678 894</b>	<b>644 329</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	196 344	34 546	161 798	129 719
		Autres créances (3)	BZ	CA	13 603		13 603	26 774
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	939		939		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	5 925		5 925	7 664	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>216 811</b>	<b>34 546</b>	<b>182 265</b>	<b>164 156</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>1A</b>	<b>918 196</b>	<b>57 036</b>	<b>861 159</b>	<b>808 485</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	16 008	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

**2 BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2MPARTNERS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 20 000 ..... )	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG	342 100	288 600
	Report à nouveau	DH	382	377
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>77 215</b>	<b>53 505</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>441 697</b>	<b>364 482</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	62 517	103 154
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	159 776	149 776
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	90 048	75 585
	Dettes fiscales et sociales	DY	55 412	51 696
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	17 036	2 907	
Compte régul.	EB	34 673	60 886	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>419 462</b>	<b>444 003</b>	
Ecart de conversion passif *	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>861 159</b>	<b>808 485</b>	
<b>RENVois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	253 220	272 971	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	435	45 014	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise : SAS 2M PARTNERS			Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF			
		FG	661 885	FH	FI	661 885	706 077
		FJ	661 885	FK	FL	661 885	706 077
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	16 829	12 987	
	Autres produits (1) (11)			FQ	38	307	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	<b>678 752</b>	<b>719 372</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	371 979	235 048	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	8 691	10 814	
	Salaires et traitements *			FY	133 251	292 912	
	Charges sociales (10)			FZ	31 053	92 686	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	11 590	7 002
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	21 527	10 102
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	15	40	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	<b>578 107</b>	<b>648 603</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				GG	<b>100 645</b>	<b>70 768</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 293	3 840	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	<b>2 293</b>	<b>3 840</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	<b>(2 293)</b>	<b>(3 840)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	<b>98 352</b>	<b>66 929</b>	

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2M PARTNERS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8 136
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>8 136</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 798
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 551
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>8 551</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(414)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	20 723
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>686 888</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>609 674</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>77 215</b>
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	16 829
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF	8 551	8 136	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **861 159** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **686 888** euros et un total **charges** de **609 674** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **77 215** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	626 401					626 401
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>626 401</b>					<b>626 401</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	1 969		27 400		5 200	24 169
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	20 560		22 648		3 351	39 858
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>22 529</b>		<b>50 048</b>		<b>8 551</b>	<b>64 026</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	6 300		10 958		6 300	10 958
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>6 300</b>		<b>10 958</b>		<b>6 300</b>	<b>10 958</b>
<b>TOTAL</b>	<b>655 230</b>		<b>61 006</b>		<b>14 851</b>	<b>701 385</b>

ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2019
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	5 720			5 720
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 720</b>			<b>5 720</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	132	1 646		1 778
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	5 048	9 944		14 992
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 181</b>	<b>11 590</b>		<b>16 771</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>10 901</b>	<b>11 590</b>		<b>22 491</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## ANNEXE - Elément 4

## Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	13 018	21 527		34 546
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>13 018</b>	<b>21 527</b>		<b>34 546</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>13 018</b>	<b>21 527</b>		<b>34 546</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		21 527		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 958		10 958
	Clients douteux ou litigieux	16 008		16 008
	Autres créances clients	180 336	180 336	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	44	44	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 698	1 698	
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 611	9 611	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 250	2 250	
	Charges constatées d'avances	5 925	5 925	
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>226 829</b>	<b>199 864</b>	<b>26 966</b>
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	435	435		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	62 083	31 616	30 466	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	90 048	90 048		
	Personnel et comptes rattachés	6 162	6 162		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 293	7 293		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	38 249	38 249		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 708	3 708		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	159 776	24 000	135 776	
	Autres dettes	17 036	17 036		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	34 673	34 673			
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>419 462</b>	<b>253 220</b>	<b>166 242</b>	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	46 074			
(2)	Emprunts dettes associés (persnnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.05

## Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/09/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	620 681	
<b>TOTAL</b>	<b>620 681</b>	

--

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2019

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>43 243</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>476</b>
<i>Int.auprès des établ de crédit</i>	41	
<i>Agios à payer</i>	435	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>15 084</b>
<i>Fournisseurs</i>	15 084	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>11 533</b>
<i>Dettes prov. congés à payer</i>	5 662	
<i>Autres charges à payer</i>	500	
<i>Chges sociales congés à payer</i>	1 912	
<i>Autres charges à payer</i>	185	
<i>Charges à payer</i>	3 274	
<b>Autres dettes</b>		<b>16 150</b>
<i>R.R.R.à accorder, av.à établir</i>	13 208	
<i>Charges à payer</i>	2 942	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>5 925</b>
Divers		5 925	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>5 925</b>

ANNEXE - Elément 6.12

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>34 673</b>
Prestations clients		34 673	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>34 673</b>

## Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros								
	30/09/2019	30/09/2018	%	%	30/09/2019	30/09/2018	%	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur COFIREC	2 500	2 500	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur COFIREC								
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
<b>Sous-total</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				

--

ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **12 549** euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

## **2M PARTNERS**

Société à Actions Simplifiée

Au capital social de 20 000 Euros

Siège social : 27, 29 & 31, rue Gabriel Péri 94220 Charenton-le-Pont

R.C.S. Créteil 537 742 454

### **RÉSOLUTION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019 ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 13 MARS 2020**

L'Associé unique, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 77 214,59 Euros  
comme suit :

- Au compte « Autres réserves »..... 77 200,00 Euros
- Au compte de « Report à nouveau »..... 14,59 Euros

Total conforme au bénéfice comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2019 : **77 214,59  
Euros.**

**Pour la SARL NATAF AUDIT CONSEIL  
Michaël NATAF**



## 2M PARTNERS

Société à Actions Simplifiée  
Au capital social de 20 000 Euros  
Siège social : 27, 29 & 31, rue Gabriel Péri 94220 Charenton-le-Pont  
R.C.S. Créteil 537 742 454

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL

### PROCÈS VERBAL DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 13 MARS 2020

L'an deux mil vingt,  
Le treize mars,  
À Vingt heures.

Monsieur Michaël NATAF, représentant légal de la SARL NATAF AUDIT CONSEIL, société propriétaire de la totalité des actions de la société **2M PARTNERS**, SAS au capital de vingt mille Euros divisé en deux mille actions de 10 Euros, dont le siège social est à Charenton-le-Pont (94220), au 27, 29 & 31, rue Gabriel Péri, agissant en qualité de Président de ladite société.

#### I. A PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIV

En sa qualité de seul Président, Monsieur Michaël NATAF a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 30 septembre 2019 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

#### II. A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES À :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice.

#### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 77 214,59 Euros et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

#### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 77 214,59 Euros comme suit :

- Au compte « Autres réserves »..... 77 200,00 Euros
- Au compte de « Report à nouveau »..... 14,59 Euros

17/2

Total conforme au bénéfice comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2019 : **77 214,59 Euros.**

### **TROISIÈME RÉOLUTION**


Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de Commerce, la présente décision prend acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé mentionnées dans le rapport spécial établi au titre de cet article.

### **QUATRIÈME RÉOLUTION**

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

**DE TOUT CE QUE DESSUS**, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

**Pour la SARL NATAF AUDIT CONSEIL**  
**Michaël NATAF**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a long horizontal stroke.